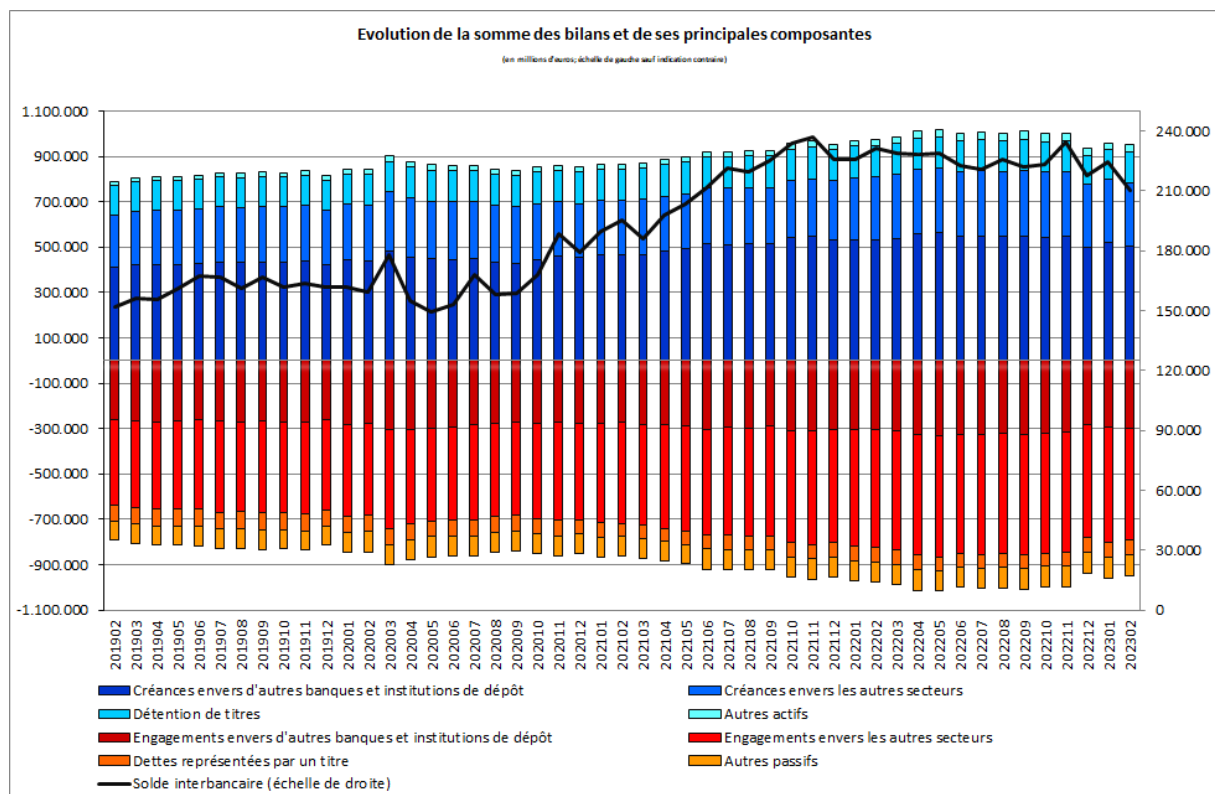


Luxembourg, le 29 mars 2023

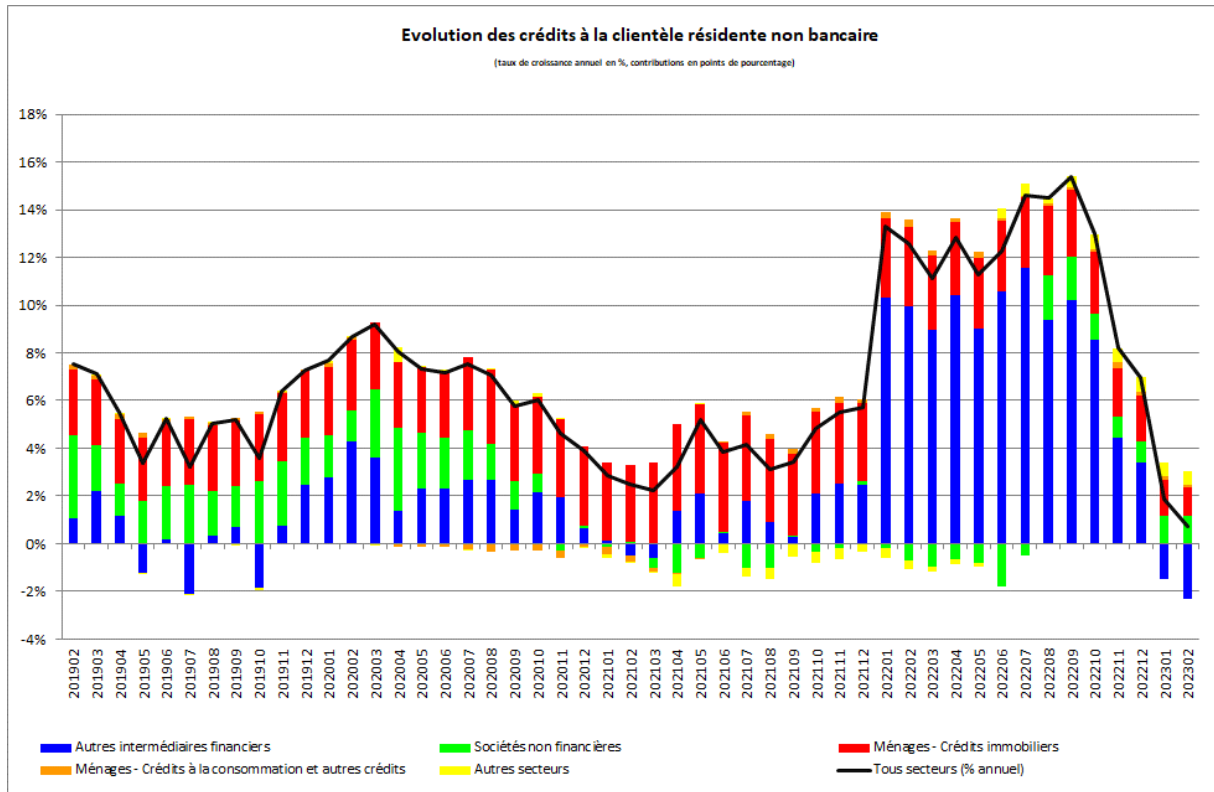
Evolution de la somme des bilans des établissements de crédit

La Banque centrale du Luxembourg informe que, sur base de chiffres provisoires, la somme des bilans des établissements de crédit s'est élevée à 950 482 millions d'euros au 28 février 2023 contre 960 006 millions d'euros au 31 janvier 2023, soit une baisse de 0,99%. Cette baisse est due à la diminution des créances envers le secteur bancaire. En comparaison annuelle, la somme des bilans des établissements de crédit a diminué de 2,6%.



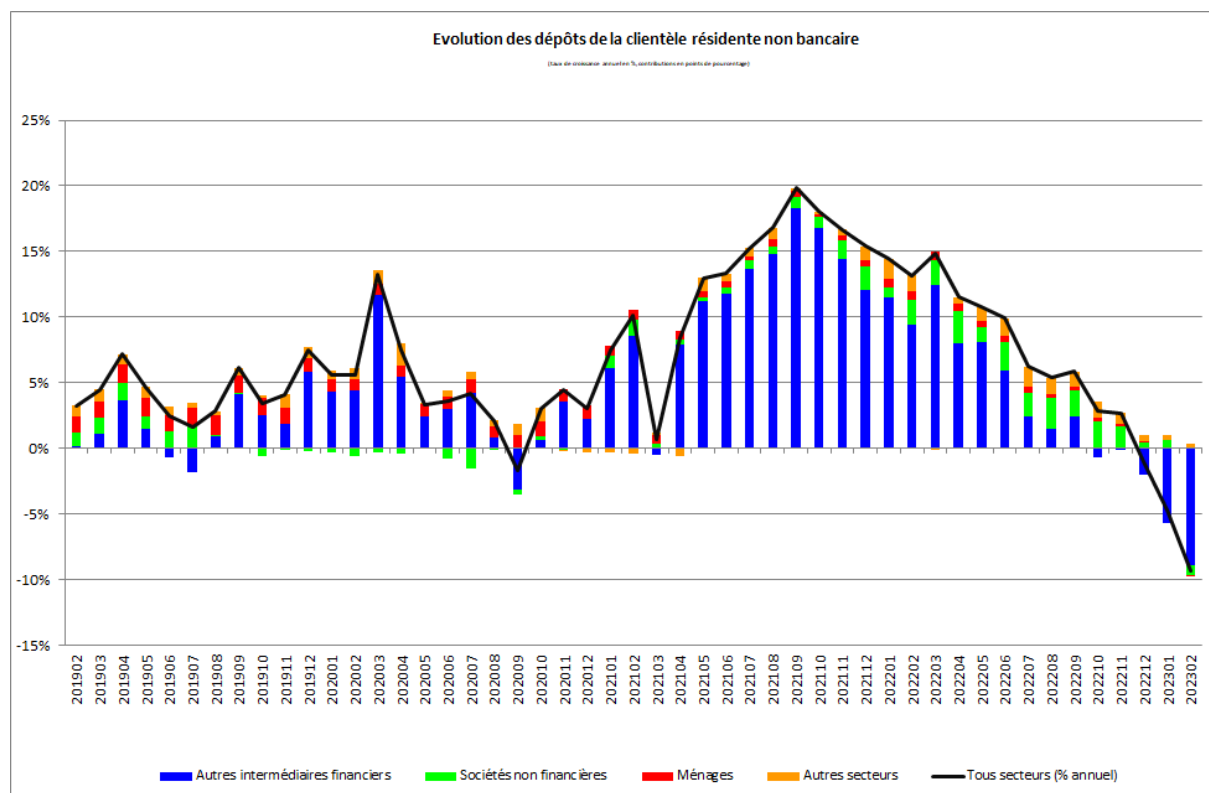
Le solde interbancaire, c'est-à-dire la différence entre créances et engagements interbancaires, a diminué de 13 858 millions, soit 6,2%, pour atteindre 210 533 millions d'euros à la fin du mois de février 2023.

Les crédits à la clientèle non bancaire résidente ont diminué de 1 078 millions d'euros, soit 0,9%, entre janvier 2023 et février 2023. Sur douze mois, ces crédits se sont accrus de 840 millions d'euros, soit 0,7%.



Entre février 2022 et février 2023, les crédits envers les sociétés non financières (SNF) ont augmenté de 1 338 millions d'euros (soit 4,9%), les crédits immobiliers aux ménages ont augmenté de 1 422 millions d'euros (soit 3,6%) et les crédits aux autres intermédiaires financiers (AIF) ont diminué de 2 666 millions d'euros (6,4%).

Pour ce qui est du passif, les dépôts du secteur non bancaire résident ont diminué de 11 035 millions d'euros, soit 3,63% entre janvier 2023 et février 2023. Sur douze mois, ces dépôts ont diminué de 30 441 millions d'euros, soit 9,4%.



Entre février 2022 et février 2023, les dépôts des Autres intermédiaires financiers (AIF) (qui comprennent notamment les fonds monétaires et non monétaires et dont la part s'est élevée à 68,3% au 28 février 2023) ont diminué de 29 043 millions d'euros (soit 12,6%) et ceux des ménages de 138 millions d'euros (soit 0,3%). Les dépôts des SNF ont diminué de 2 237 millions d'euros (soit 9,1%) et ceux des autres secteurs¹ ont progressé de 977 millions d'euros (soit 4,0%).

Les séries statistiques relatives au bilan des établissements de crédit sont accessibles sur le site Internet de la BCL par le lien suivant :

www.bcl.lu/fr/statistiques/series_statistiques_luxembourg/11_etablissements_credit/index.html

¹ Administrations publiques, sociétés d'assurance et fonds de pension.

Evolution des réserves obligatoires

La Banque centrale du Luxembourg (BCL) fait savoir que le montant de l'exigence de réserve, pour la période de maintenance allant du 22 mars 2023 au 9 mai 2023, s'élève à 6 205 millions d'euros.

Les réserves à déposer auprès de la BCL par les banques de la place sont en hausse de 151 millions d'euros par rapport à la période de maintenance précédente.

Les séries statistiques relatives aux réserves obligatoires des établissements de crédit sont accessibles sur le site Internet de la BCL en utilisant le lien suivant:

http://www.bcl.lu/fr/statistiques/series_statistiques_luxembourg/01_Stat_po_mon/index.html

International Relations and Communications Department
Communications Section
Tel.: (+352) 4774-4265 or 4599
Email: press@bcl.lu
www.bcl.lu